

Blonay - Saint-Légier, le 1^{er} juin 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Blonay - Saint-Légier boucle l'exercice 2025 avec un excédent de CHF 13.2 millions

La Municipalité de Blonay - Saint-Légier présente un exercice 2025 exceptionnellement positif. Les comptes se clôturent avec un excédent de revenus de CHF 13.2 millions, alors que le budget prévoyait un déficit de CHF 3.9 millions. Ce résultat, principalement lié à l'impôt sur des donations, permet à la Commune de renforcer sa capacité d'investissement pour les prochaines années. La marge d'autofinancement atteint CHF 25.7 millions.

Une capacité d'investissement renforcée et des projets préparés

Avec une marge d'autofinancement de CHF 25.7 millions, la Commune a pu couvrir largement ses investissements courants sans recourir à un endettement supplémentaire.

L'endettement net communal a ainsi diminué de plus de CHF 15 millions, soit près de 20 %, passant de CHF 78.7 millions à CHF 63.3 millions entre janvier et décembre 2025.

La Municipalité a également renforcé les réserves communales afin de préparer les investissements à venir. Un fonds de préfinancement de CHF 5 millions a notamment été constitué pour le projet de rénovation des collèges de Bahyse II et III, principal investissement prévu ces prochaines années, hors projets liés au service des eaux.

Le capital reporté de la Commune atteint désormais CHF 18.5 millions, renforçant sa solidité financière à l'approche de plusieurs projets majeurs liés aux infrastructures scolaires, à l'approvisionnement en eau potable, et à l'entretien du patrimoine communal.

Des charges maîtrisées dans un contexte toujours exigeant

L'exercice 2025 montre que les charges directement maîtrisées par la Commune sont restées globalement inférieures aux montants budgétés, notamment grâce à une gestion rigoureuse des dépenses courantes et au report de certains travaux ou acquisitions.

Dans le même temps, les charges dites exogènes – principalement les participations intercommunales et cantonales – continuent de peser fortement sur les finances communales, en particulier à travers les mécanismes péréquatifs.

L'exécutif reste particulièrement attentif à l'évolution future de ces charges, qui continueront de représenter un enjeu important ces prochaines années.

Un résultat à analyser avec prudence

La Municipalité rappelle toutefois que ce résultat reste fortement lié à des recettes fiscales exceptionnelles. L'impôt sur les donations représente à lui seul près de CHF 34 millions de recettes



fiscales supplémentaires.

Dans le même temps, l'impôt sur le revenu des personnes physiques n'a pas atteint les objectifs budgétés, confirmant les tendances déjà observées ces dernières années.

« Ce résultat renforce temporairement notre capacité d'investissement et notre solidité financière. Il doit toutefois être analysé avec prudence, car il repose en grande partie sur des recettes qui ne se répéteront pas nécessairement. », souligne Sarah Lisé, municipale des finances.

Malgré un budget 2026 prévoyant un déficit de CHF 5.5 millions, les comptes de l'exercice en cours s'annoncent à ce jour plus favorables, notamment grâce à des recettes fiscales conjoncturelles. Plusieurs investissements majeurs viendront toutefois durablement impacter les finances communales ces prochaines années. Dans ce contexte, le renforcement de la situation financière permettra à la Commune d'aborder plus sereinement les futurs défis et de préparer les investissements nécessaires à son développement.

Renseignements :

M. Alain Bovay, syndic
Tél. 079 210 25 42
E-Mail : alain.bovay@bstl.ch

Mme Sarah Lisé, municipale des finances :
Tél. 076 458 97 64
E-Mail : sarah.lise@bstl.ch

